



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2017-117**

\*\*\*

**Objet :**

**Implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-Louis - DEBEAUCHE Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice - NADAL Olivier – MATEO Amélie (arrivée à 18h35) – DEJEAN Anne Marie (départ à 19h50) – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

**Pouvoirs :**

SOREL Joëlle à BLANES Michel – LABEUR Martine à VAILHE Bruno – BIESSE Frédérique à FALZON Serge - CABOCHE Chrystelle à SOTO Jean-François – PANTALEONE Alexandra à DURAND Véronique – EDMOND-MARIETTE Gérard à GOMEZ René – LECOMTE Olivier à DEJEAN Anne-Marie – SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

Convocation du 6 décembre 2017

Monsieur le Maire rappelle que, par arrêté n° 17-III-100, Monsieur le Préfet a fixé les modalités de l'enquête publique relative à la demande de permis de construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol des gravières, sur une ancienne carrière d'extraction de sable et de graviers sur la commune.

L'enquête publique a eu lieu du 23 octobre 2017 au jeudi 23 novembre 2017.

Le conseil municipal est invité à donner son avis sur cette demande.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **Emets un avis FAVORABLE** au projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque su sol des gravières, sur une ancienne carrière d'extraction de sable et de graviers sur la commune.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO

Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20171212-DEL2017-117-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2017  
Date de réception préfecture : 13/12/2017